

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI INFLATION MONDE

Classe P - Code ISIN: (C) FR0010750877

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI INFLATION MONDE - P, vous investissez dans des titres obligataires internationaux indexés sur l'inflation au travers d'AMUNDI FUNDS GLOBAL INFLATION SHORT DURATION BOND - O EUR.

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans le compartiment AMUNDI FUNDS GLOBAL INFLATION SHORT DURATION BOND - O EUR d'Amundi Asset Management Funds, SICAV de droit Luxembourgeois, et accessoirement en liquidité.

L'objectif de votre fonds est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, après prise en compte des frais courants.

La performance de AMUNDI INFLATION MONDE - P peut être inférieure à celle de AMUNDI FUNDS GLOBAL INFLATION SHORT DURATION BOND - O EUR en raison notamment de ses propres frais.

La stratégie de votre fonds est identique à celle de AMUNDI FUNDS GLOBAL INFLATION SHORT DURATION BOND - O EUR, à savoir :

« Le Compartiment a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'indice Bloomberg World Government Inflation-Linked Bonds 1-5 yrs (hedged to EUR), en investissant essentiellement dans des obligations internationales indexées à l'inflation (i) qui présentent le meilleur profil risque-rendement sur un horizon de 18 mois, (ii) qui génèrent des rendements inférieurs tout en demeurant relativement sûres (obligations de catégorie « Investment Grade ») et (iii) qui sont émises dans une devise d'un pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ou de l'Union européenne.

L'emploi d'instruments financiers dérivés fera partie intégrante de la politique et des stratégies d'investissement du Compartiment à des fins de couverture, d'arbitrage et/ou d'exposition aux devises, aux taux d'intérêt, aux risques de crédit et à l'inflation. Le Compartiment ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative. »

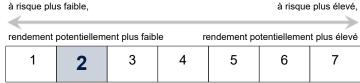
L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 18 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations indexées à l'inflation sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra . évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les dispositions en matière de souscription/rachat d'AMUNDI FUNDS la valeur liquidative de votre portefeuille. GLOBAL INFLATION SHORT DURATION BOND - O EUR, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus d'AMUNDI FUNDS GLOBAL INFLATION SHORT DURATION BOND - O EUR.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité: dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|-----------------------------|
| Frais d'entrée | 1,00 % |
| Frais de sortie | Néant |
| Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital | |
| avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). | |
| Frais prélevés par le FCP sur une année | |
| Frais courants | 1,17 % de l'actif net moyen |
| Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Néant |

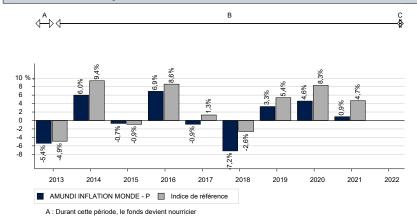
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 23 mai 2005 et sa classe P le 20 mai 2009

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de leurs sociétés de périodiques. gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des commercialisateur de l'OPCVM. rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les Le fait que l'OPCVM maître est de droit étranger peut avoir une incidence Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la Informations supplémentaires relatives à l'OPC maître et nourricier : société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques de l'OPC internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans maître et de l'OPC nourricier, ainsi que toutes autres informations plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des

Fiscalité:

gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du

organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du sur le traitement fiscal des plus-values et revenus éventuels lié à la détention des parts ou actions de l'OPCVM nourricier.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er janvier 2023.